

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de Paris, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la requête présentée par :

LA SOCIETE DES HOTELS PRINCE ALBERT - SHPA

Nommons

M

Thierry Rungeant

demeurant :

3 rue de La Cordurie 76130 Mont St Aignan

en qualité de commissaire aux apports.

Disons que le commissaire ci-dessus désigné pourra se faire assister par un ou plusieurs experts de son choix dans l'accomplissement de sa mission.

Disons que le commissaire ci-dessus désigné recherchera le montant de ses honoraires auprès de la société débitrice et qu'en cas de désaccord, ledit montant sera fixé par ordonnance du juge compétent sur requête motivée de la partie la plus diligente.

Disons que le commissaire nous rendra compte de l'accomplissement de sa mission.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

Fait à Paris le

17/11/96

Le Greffier,



A.M. DECOURCELLE

Le Président du Tribunal,

J.P. MATTEI



Monsieur Zulficarali JIWA
48, rue du Buisson
94000 CRETEIL

99-1055
99-89353

BUREAU
ARRIVE 15

339.112
N° REQUETE

Monsieur le Président
Du Tribunal de Commerce
1 Quai de Corse
75181 PARIS Cedex 04

Le 22-OCT 99

Monsieur le Président,

Je soussigné, Monsieur Zulficarali JIWA, demeurant à CRETEIL 48, rue du Buisson,

9987494

Agissant en qualité de gérant de la SARL "SOCIETE DES HOTELS PRINCE ALBERT - SHPA" dont le siège social est situé à PARIS (16e) 33, avenue Georges Mandel, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 422 908 798,

A l'honneur de requérir de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de PARIS (16e), en application de l'article 193 de la loi du 24 juillet 1966 et de l'article 169 du décret du 23 mars 1967, la désignation d'un Commissaire chargé d'apprécier la valeur des apports en nature qui doivent être effectués au profit de cette société la SARL "SOCIETE DES HOTELS PRINCE ALBERT - SHPA, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 422 908 798, et de faire un rapport sur cette valeur.

+ par les sociétés Albert Hôtel Prince et Hôtel Concordia
Fait à PARIS

Le 22-OCT 99

